

PROGRAMME DE NUTRITION SCOLAIRE

Admissibilité des ménages aux repas gratuits ou à prix réduit

Cher parent/tuteur,

Les enfants ont besoin de repas sains pour apprendre. Le district scolaire de l'unité 5 du comté de McLean offre des repas sains tous les jours scolaires. Le petit déjeuner coûte \$2.15; le déjeuner coûte \$3.05 (Élémentaire) /\$3.10 (Jr. Lycée) /\$3.10/\$3.70 (Lycée). Vos enfants peuvent être admissibles à des repas gratuits ou à des repas à prix réduit. Le prix réduit est de \$0.30 pour le petit déjeuner et de \$0.40 pour le déjeuner. Pour demander des repas gratuits ou à prix réduit, présentez une demande en ligne sur le portail des parents Infinite Campus ou utilisez la demande d'admissibilité du ménage à l'école. Nous ne pouvons pas approuver une demande qui n'est pas complète, alors assurez-vous de remplir tous les renseignements requis

Retournez la demande dûment remplie à l'école de votre enfant.

Votre ou vos enfants peuvent être admissibles à des repas gratuits ou à prix réduit si le revenu de votre ménage est inférieur ou aux limites de ce tableau.

**Lignes directrices fédérales sur l'admissibilité au revenu
(en vigueur du 1er juillet 2026 au 30 juin 2027)**

Tableau des revenus d'admissibilité fédérale pour l'année scolaire

La taille du ménage	Annuel	Mensuel	Deux fois par mois	Toutes les deux semaines	Hebdomadaire
1	\$29526.00	\$2461.00	\$1231.00	\$1136.00	\$568.00
2	\$40034.00	\$3337.00	\$1669.00	\$1540.00	\$770.00
3	\$50542.00	\$4212.00	\$2106.00	\$1944.00	\$972.00
4	\$61050.00	\$5088.00	\$2544.00	\$2349.00	\$1175.00
5	\$71558.00	\$5964.00	\$2982.00	\$2753.00	\$1377.00
6	\$82066.00	\$6839.00	\$3420.00	\$3157.00	\$1579.00
7	\$92574.00	\$7715.00	\$3858.00	\$3561.00	\$1781.00
8	\$103082.00	\$8591.00	\$4296.00	\$3965.00	\$1983.00
Chaque personne supplémentaire	\$10508	\$876	\$438	\$405	\$203

Vous trouverez ci-dessous quelques questions fréquentes et leurs réponses pour vous aider dans le processus de candidature.

1. Dois-je remplir une demande pour chaque enfant? Non. Remplissez la demande pour demander des repas gratuits ou à prix réduit. Utilisez une seule demande d'admissibilité du ménage pour tous les élèves de votre ménage par district. Nous ne pouvons pas approuver une demande qui n'est pas complète, alors assurez-vous de remplir tous les renseignements requis. Retournez la demande dûment remplie à l'école.
2. Qui peut obtenir des repas gratuits? Tous les enfants des ménages qui reçoivent des prestations du Programme d'aide supplémentaire à la nutrition (SNAP), de l'Aide temporaire aux familles nécessiteuses (TANF) et/ou qui sont des enfants en famille d'accueil qui sont sous la responsabilité légale d'une agence de placement familial ou d'un tribunal sont admissibles à des repas gratuits, quel que soit votre revenu. De plus, vos enfants peuvent obtenir des repas gratuits si le revenu brut de votre ménage se situe dans les limites de gratuité des Lignes directrices fédérales sur l'admissibilité au revenu. Les enfants qui répondent à la définition de sans-abri, de fugueur ou de migrant ont également droit à des repas gratuits. Si on ne vous a pas dit que vos enfants recevront des repas gratuits, veuillez communiquer avec votre école pour savoir si vos enfants sont admissibles.
3. QUI PEUT OBTENIR DES REPAS À PRIX RÉDUIT? Vos enfants peuvent obtenir des repas à faible coût si le revenu de votre ménage se situe dans les limites de prix réduits du Tableau des revenus d'admissibilité fédéraux, illustré ci-dessus.

4. UN MEMBRE DE MON MÉNAGE A REÇU DES PRESTATIONS SNAP OU TANF. L'ÉCOLE A ENVOYÉ UNE LETTRE INDIQUANT QUE MON ENFANT EST AUTOMATIQUEMENT APPROUVÉ POUR LES REPAS GRATUITS SUR LA BASE D'UNE CERTIFICATION DIRECTE. DOIS-JE FAIRE QUELQUE CHOSE DE PLUS POUR M'ASSURER QUE MON ENFANT REÇOIT DES REPAS GRATUITS? Non. Vous n'avez rien à faire de plus pour recevoir des repas gratuits pour votre enfant. Si vous avez des élèves qui ne figurent pas sur la lettre, communiquez immédiatement avec l'école. Si vous ne souhaitez pas recevoir les repas gratuits, vous devez suivre les étapes décrites dans la lettre de l'école pour en informer immédiatement le personnel de l'école.
5. COMMENT PUIS-JE SAVOIR SI MES ENFANTS SONT ADMISSIBLES EN TANT QUE SANS-ABRI, MIGRANT OU FUGUEUR? Les membres de votre ménage n'ont-ils pas d'adresse permanente? Restez-vous ensemble dans un refuge, un hôtel ou un autre arrangement de logement temporaire? Votre famille déménage-t-elle de façon saisonnière? Y a-t-il des enfants qui vivent avec vous et qui ont choisi de quitter leur famille ou leur ménage précédent? Si vous croyez que les enfants de votre ménage répondent à ces descriptions et qu'on ne vous a pas dit que vos enfants recevront des repas gratuits, veuillez communiquer avec votre école.
6. LA DEMANDE DE MON ENFANT A ÉTÉ APPROUVÉE L'ANNÉE DERNIÈRE. DOIS-JE EN REMPLIR UN AUTRE? oui. La demande de votre enfant n'est valable que pour cette année scolaire et pour les premiers jours de cette année scolaire. Vous devez envoyer une nouvelle demande à moins que l'école ne vous ait dit que votre enfant est admissible à la nouvelle année scolaire.
7. JE REÇOIS WIC. MON OU MES ENFANTS PEUVENT-ILS OBTENIR DES REPAS GRATUITS? Les enfants des ménages participant à WIC peuvent être admissibles à des repas gratuits ou à prix réduit. Veuillez remplir la demande ci-jointe.
8. Les informations que je donne seront-elles vérifiées? Oui. Nous pouvons également vous demander d'envoyer une preuve écrite.
9. Si je ne suis pas admissible maintenant, puis-je présenter une demande plus tard? Oui, vous pouvez présenter une demande en tout temps au cours de l'année scolaire. Par exemple, les enfants dont un parent ou un tuteur se retrouve au chômage peuvent devenir admissibles à des repas gratuits et à prix réduit si le revenu du ménage tombe en dessous de la limite de revenu.
10. Que se passe-t-il si je ne suis pas d'accord avec la décision de l'école concernant ma demande? Vous devriez parler aux responsables de l'école. Vous pouvez également demander une audience en appelant ou en écrivant à la personne mentionnée ci-dessus.
11. Puis-je postuler si quelqu'un de mon ménage n'est pas un citoyen américain? Oui. Vous ou vos enfants n'avez pas besoin d'être citoyens américains pour bénéficier de repas gratuits ou à prix réduit.
12. Qui dois-je inclure en tant que membres de mon ménage? Vous devez inclure toutes les personnes vivant dans votre ménage, apparentées ou non (comme les grands-parents, d'autres parents ou des amis) qui partagent le revenu et les dépenses. Vous devez vous inclure vous-même et tous les enfants vivant avec vous. Si vous vivez avec d'autres personnes qui sont économiquement indépendantes (par exemple, des personnes que vous ne soutenez pas, qui ne partagent pas leur revenu avec vous ou vos enfants et qui paient une part de dépenses calculée au prorata), ne les incluez pas.
13. Que se passe-t-il si mon revenu n'est pas toujours le même? Indiquez le montant que vous recevez normalement. Par exemple, si vous gagnez normalement 1000 \$ par mois, mais que vous avez manqué du travail le mois dernier et que vous n'avez fait que 900 \$, mettez que vous avez fait 1000 \$ par mois. Si vous obtenez normalement des heures supplémentaires, incluez-les, mais ne les incluez pas si vous ne faites que parfois des heures supplémentaires. Si vous avez perdu un emploi ou si vos heures ou votre salaire ont été réduits, utilisez votre revenu actuel.
14. QUE SE PASSE-T-IL SI CERTAINS MEMBRES DU MÉNAGE N'ONT AUCUN REVENU À DÉCLARER? Les membres du ménage peuvent ne pas recevoir certains types de revenus que nous vous demandons de déclarer sur la demande, ou peuvent ne pas recevoir de revenu du tout. Chaque fois que cela se produit, veuillez écrire un 0 dans le champ. Toutefois, si des champs de revenu sont laissés vides ou vides, ils seront également comptés comme des zéros. Soyez prudent lorsque vous laissez les champs de revenu vides, car nous supposons que vous aviez l'intention de le faire.
15. NOUS SOMMES DANS L'ARMÉE. DÉCLARONS-NOUS NOS REVENUS DIFFÉREMMENT? Votre salaire de base et vos primes en espèces doivent être déclarés comme revenu. Si vous obtenez des allocations de valeur de rachat pour un logement hors base, de la nourriture ou des vêtements, elles doivent également être incluses dans le revenu. Toutefois, si votre logement fait partie de l'Initiative de privatisation du logement militaire, n'incluez pas votre allocation de logement comme revenu. Toute solde de combat supplémentaire résultant d'un déploiement est également exclue du revenu.
16. Ma famille a besoin de plus d'aide. Y a-t-il d'autres programmes auxquels nous pourrions présenter une demande? Pour savoir comment présenter une demande de prestations SNAP, TANF ou d'autres prestations d'aide, communiquez avec le bureau local du ministère des Services sociaux ou composez le (800) 843-6154 (voix) ou le (800) 447-6404 (ATS).

Sincèrement,

JoAnna Rewerts, Directeur des services d'alimentation et de nutrition au district scolaire 5 de l'unité du comté de McLean

INSTRUCTIONS POUR LA DEMANDE

REEMPLIR UNE DEMANDE PAR MÉNAGE PAR DISTRICT SCOLAIRE

SI VOTRE MÉNAGE REÇOIT DES PRESTATIONS SNAP OU TANF, SUIVEZ CES INSTRUCTIONS ET RENVOYEZ LE FORMULAIRE REMPLI À VOTRE ÉCOLE :

Partie 1: Énumérez tous les membres du ménage, l'école et l'année de chaque élève, ainsi qu'un numéro de dossier SNAP ou TANF pour tout membre du ménage, y compris les adultes bénéficiant de ces avantages. (Joignez une autre feuille de papier si nécessaire.)

Partie 2: Passer cette partie.

Partie 3: Passer cette partie.

Partie 4: Signez le formulaire. (Les quatre derniers chiffres d'un numéro de sécurité sociale ne sont pas nécessaires.)

Partie 5 & 6: Coordonnées et identités raciales et ethniques des enfants : répondez à ces questions si vous le souhaitez. (Optionnel)

SI PERSONNE DANS VOTRE MÉNAGE NE REÇOIT LES PRESTATIONS SNAP OU TANF ET SI UN ENFANT DE VOTRE MÉNAGE EST SANS-ABRI, UN MIGRANT OU EN FUSION OU UN HEAD START/MÊME START, SUIVEZ CES INSTRUCTIONS ET RENVOYEZ LE FORMULAIRE COMPLET À VOTRE ÉCOLE :

Partie 1: Énumérez tous les membres du ménage et le nom de l'école pour chaque enfant.

Partie 2: Si un enfant pour lequel vous postulez est sans-abri, migrant ou fugueur, cochez la case appropriée et appelez votre école.

Partie 3: À remplir uniquement si un enfant de votre ménage n'est pas admissible en vertu de la partie 2. Voir les instructions pour tous les autres ménages..

Partie 4: Signez le formulaire. Seulement si la partie 3 est remplie, veuillez inclure les quatre derniers chiffres d'un numéro de sécurité sociale. (ou cochez la case s'il n'en a pas).

Partie 5 & 6: Coordonnées et identités raciales et ethniques des enfants : répondez à ces questions si vous le souhaitez. (Optionnel)

SI VOUS DEMANDEZ UN ENFANT D'ACCUEIL, SUIVEZ CES INSTRUCTIONS ET RENVOYEZ LE FORMULAIRE REMPLI À VOTRE ÉCOLE :

*Si **tous** les enfants du foyer sont des enfants placés sous la responsabilité légale d'une agence de placement ou d'un tribunal :*

Partie 1: Énumérez tous les enfants en famille d'accueil et le nom de l'école pour chaque enfant. Cochez la case « Enfant en famille d'accueil » pour chaque enfant en famille d'accueil.

Partie 2: Passer cette partie.

Partie 3: Passer cette partie.

Partie 4: Signez le formulaire. (Les quatre derniers chiffres d'un numéro de sécurité sociale ne sont pas nécessaires.)

Partie 5 & 6: Coordonnées et identités raciales et ethniques des enfants : répondez à ces questions si vous le souhaitez. (Optionnel)

*Si **certains** des enfants du foyer sont des enfants placés sous la responsabilité légale d'une agence de placement familial ou d'un tribunal :*

Partie 1: Énumérez tous les membres du ménage et le nom de l'école pour chaque enfant. Cochez la case « Enfant en famille d'accueil » pour chaque enfant en famille d'accueil.

Partie 2: Si un enfant pour lequel vous postulez est sans-abri, migrant ou fugueur, cochez la case appropriée et appelez votre école.

Partie 3: Suivez ces instructions pour déclarer le revenu total du ménage de ce mois ou du mois dernier.

- *Encadré 1–Nom:* Énumérez tous les membres du ménage ayant un revenu.

vous ne fournissez pas l'ensemble de ces informations, votre enfant risque de cesser de bénéficier des repas gratuits ou à prix réduit. En vertu de la section 7 de la Loi sur la protection des renseignements personnels, il n'est pas obligatoire d'indiquer votre numéro de sécurité sociale. Nous n'avons pas besoin et nous ne vous demandons pas le fournir le numéro de sécurité sociale susceptible de figurer sur les documents que vous nous faites parvenir.

Conformément à la loi fédérale sur les droits civils et aux réglementations et politiques en matière de droits civils du Département américain de l'agriculture (USDA), il est interdit à cette institution de discriminer sur la base de la race, de la couleur, de l'origine nationale, du sexe (y compris l'identité de genre et l'orientation sexuelle), du handicap, de l'âge, ou des représailles ou des représailles pour une activité antérieure de défense des droits civils.

Les informations sur le programme peuvent être disponibles dans des langues autres que l'anglais. Les personnes handicapées qui ont besoin d'autres moyens de communication pour obtenir des informations sur le programme (p. voix et ATS) ou contacter l'USDA via le service de relais fédéral au (800) 877-8339.

Pour déposer une plainte pour discrimination de programme, un plaignant doit remplir un formulaire AD-3027, formulaire de plainte de discrimination de programme de l'USDA, qui peut être obtenu en ligne à :

<https://www.usda.gov/sites/default/files/documents/USDA-OASCR>

P-Complaint-Form-0508-0002-508-11-28-17Fax2Mail.pdf, depuis n'importe quel bureau de l'USDA, en appelant le (866) 632-9992, ou en écrivant une lettre adressée à l'USDA. La lettre doit contenir le nom, l'adresse, le numéro de téléphone du plaignant et une description écrite de l'action discriminatoire présumée suffisamment détaillée pour informer le secrétaire adjoint aux droits civils (ASCR) de la nature et de la date d'une violation présumée des droits civils. Le formulaire ou la lettre AD-3027 dûment rempli doit être soumis à l'USDA par (1) Courrier : U.S. Department of Agriculture, Office of the Assistant Secretary for Civil Rights, 1400 Independence Avenue, SW, Washington, D.C. 20250-9410; (2) Fax : (202) 690-7442, ou; (3) Courrier électronique : program.intake@usda.gov. Cette institution souscrit au principe d'égalité des chances.

L'établissement applique une politique d'égalité des chances.

Demande du foyer pour du lait ou des repas gratuits et des repas à prix réduit

Remplissez une demande par ménage et par district scolaire.
Voir les instructions jointes à ce formulaire.

Usage scolaire uniquement☐ Vérifiez si l'application sujette aux erreurs

PARTIE 1 Tous les membres du ménage (toute personne qui vit avec vous et partage vos revenus et vos dépenses, même si elle n'a aucun lien de parenté avec vous, y compris vous-même.) Joignez une autre feuille de papier si nécessaire.

Membre du ménage Premier, Initiale du Milieu, Dernier	Si le membre du ménage est étudiant ou élève, indiquez le nom de l'établissement scolaire et le niveau scolaire.	Un membre du ménage (y compris vous-même) bénéficie-t-il du programme SNAP ou TANF? NON → Passez à l'étape 2 OUI → Inscrivez le numéro de dossier, puis passez à l'étape 4. Numéro de dossier SNAP ou TANF*	Vérifiez si l'enfant en famille d'accueil**
Nom de l'école	Classe		
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐

*Remarque concernant Medicaid: les numéros de dossier Medicaid ne sont pas acceptés sur cette demande. Si des membres du foyer bénéficient de Medicaid — et n'ont pas été directement admis au programme de repas gratuits — vous devez fournir des informations sur les revenus dans la partie 3 de cette demande.

** Un enfant en famille d'accueil relève de la responsabilité légale d'un organisme d'aide sociale ou d'un tribunal.

PARTIE 2 Sans-abri, migrants, fugueur ou Head Start (Catégoriquement éligible)

Cochez toutes les cases qui s'appliquent:

☐ Sans-abri ☐ Migrant ☐ Fugueur ☐ Head Start

Veuillez contacter le service alimentaire de l'unité 5 309-557-4437

Signature de votre école liaison pour les sans-abri, Date
Coordinateur des migrants, ou Directeur de Head Start

PARTIE 3 Revenu brut total du ménage (avant déductions). Vous devez nous dire combien et à quelle fréquence.

Indiquez tous les membres du ménage inscrits à la PARTIE 1 (y compris vous-même) qui perçoivent un revenu. Pour chaque source de revenu, indiquez le montant total du revenu brut (avant impôts et retenues) en dollars entiers (sans les centimes) et précisez à quelle fréquence le revenu est reçu — chaque semaine, toutes les deux semaines, chaque mois, deux fois par mois, une fois par an, etc.

Noms des membres du ménage qui perçoivent des revenus	Gains du travail (avant déductions)	Bien-être, Enfant Soutien, pension alimentaire	Pensions, retraite, sécurité sociale	Tous les autres revenus (Accidents du travail, chômage, SSI, etc.)
	Somme _____ À quelle fréquence? _____	Somme _____ À quelle fréquence? _____	Somme _____ À quelle fréquence? _____	Somme _____ À quelle fréquence? _____
	Somme _____ À quelle fréquence? _____	Somme _____ À quelle fréquence? _____	Somme _____ À quelle fréquence? _____	Somme _____ À quelle fréquence? _____
	Somme _____ À quelle fréquence? _____	Somme _____ À quelle fréquence? _____	Somme _____ À quelle fréquence? _____	Somme _____ À quelle fréquence? _____
	Somme _____ À quelle fréquence? _____	Somme _____ À quelle fréquence? _____	Somme _____ À quelle fréquence? _____	Somme _____ À quelle fréquence? _____
	Somme _____ À quelle fréquence? _____	Somme _____ À quelle fréquence? _____	Somme _____ À quelle fréquence? _____	Somme _____ À quelle fréquence? _____

PARTIE 4 Signature et numéro de sécurité sociale (l'adulte doit signer)

Un membre adulte du ménage doit signer la demande. Si la partie 3 est remplie, l'adulte signataire du formulaire doit également lister les quatre derniers chiffres de son numéro de sécurité sociale ou cocher la case Je n'ai pas de numéro de sécurité sociale.

Numéro de sécurité sociale: X X X - X X - _____ OR ☐ Vérifier si aucun SSN

Je certifie (promis) que toutes les informations sur cette demande sont vraies et que tous les revenus sont déclarés. Je comprends que l'école obtiendra des fonds fédéraux en fonction des informations que je donne. Je comprends que les responsables de l'école peuvent vérifier (vérifier) les informations. Je comprends que si je donne intentionnellement de fausses informations, mes enfants peuvent perdre des allocations de repas et je peux être poursuivi.

Nom en lettres moulées du membre adulte du ménage

Signature du membre adulte du ménage

Date

PARTIE 5 Informations de contact (Optionnel)

Numéro de téléphone au travail
(Inclure l'indicatif régional)

Numéro de téléphone à domicile
(Inclure l'indicatif régional)

Adresse du domicile (numéro, rue, ville, état, code postal)

PARTIE 6 Identités raciales et ethniques des enfants (Optionnel)

Cochez une identité ethnique:

☐ Hispanique/Latino

☐ Non Hispanique/Latino

Indiquez une ou plusieurs identités raciales:

☐ Indien-américain ou alaskais

☐ Asiatique

☐ Noir ou afro-américain

☐ Originaire d'Hawaï ou d'autres îles du Pacifique

☐ Blanc

- LES SECTIONS SUIVANTES SONT À USAGE SCOLAIRE UNIQUEMENT -**INITIAL DETERMINATION**

TOTAL INCOME \$ _____ NUMBER IN HOUSEHOLD: _____ CHANGE IN STATUS: _____

Per: Week Every 2 Weeks 2x per Month Month Year

DATE: _____

ANNUAL INCOME CONVERSION:

LEAs must annualize income ONLY when multiple incomes at varying frequencies are reported.

Weekly	Every 2 Weeks	2x per Month	Once a Month
\$ _____ x 52 = \$ _____	\$ _____ x 26 = \$ _____	\$ _____ x 24 = \$ _____	\$ _____ x 12 = \$ _____

Total Annual Income \$ _____

☐ FREE

Based On:

☐ Homeless

☐ Migrant

☐ Runaway

☐ Head Start

☐ SNAP or TANF

☐ Foster Child

☐ Household

Income

☐ REDUCED

Based On:

☐ Household Income

☐ DENIED

Reason:

☐ Income too high

☐ Incomplete Application

☐ Non-Qualifying SNAP/TANF

☐ VERIFICATION

(as applicable)

☐ Verification Sample

☐ Verified for Cause

Date Withdrawn _____

Signature of Determining Official

Date

Signature of Confirming Official

Date

Signature of Verifying Official

Date